



Liège, le 11 mars 2015,

« Clos sur la Fontaine » : des cadences infernales qui nuisent à la prise en charge des résidents !

Ce jeudi 12 mars, le personnel du « Clos sur la Fontaine », cette maison de repos du Thier de la Fontaine, observera un arrêt de travail entre 13h et 14h30, pour dénoncer les cadences infernales qui lui sont imposées et qui nuisent à la prise en charge des résidents. Les travailleurs s'inscrivent ainsi dans le mouvement des « jeudis noirs d'Orpea ».

Depuis que la résidence liégeoise est passée sous le giron de la multinationale française ORPEA, les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader : cadences infernales, surcharge de travail, manque de respect et de reconnaissance... sans compter l'insuffisance de matériel. Et cette situation déplorable n'est pas propre à Liège : elle a été constatée dans les autres maisons de repos du groupe.

Les organisations syndicales, en front commun, ont dénoncé à plusieurs reprises les conditions de travail extrêmement difficiles et leurs conséquences sur la qualité du service. Elles ont réclamé d'ORPEA qu'il engage du personnel en suffisance. Via le MARIBEL, le groupe pouvait bénéficier d'une vingtaine d'emplois subventionnés totalement. Mais il a refusé la création de ces emplois !

De même, il ignore toutes les autres revendications pourtant légitimes du personnel, à commencer par les principes de base que sont le respect du travailleur, des charges de travail correctes et du matériel en suffisance ou encore l'application de la CCT 35 qui permet au travailleur à temps partiel d'être prioritaire pour un emploi à temps plein ou une augmentation du régime de travail. Cette CCT est normalement obligatoire ! Pour pallier à l'inconfort du travail en pause et le week-end, les organisations syndicales demandent la possibilité de prendre 3 semaines de congé de suite et comprenant 3 week-ends et 1 jour de congé supplémentaire par 5 ans d'ancienneté. Enfin, au cahier de revendications figure la valorisation du travail via une augmentation du pouvoir d'achat (prime de rappel, assurance-groupe, chèques-repas).

ORPEA invoque des problèmes financiers pour ne pas faire droit aux demandes des travailleurs. Or, la plupart des revendications ne pèsent pas sur le résultat du groupe ou, à tout le moins, pas de manière significative. Faut-il aussi et surtout préciser qu'en 2014, le chiffre d'affaires d'ORPEA a frôlé les 2 milliards d'euros, soit une augmentation de 21,2 % par rapport à 2013. Pour la Belgique, les bénéfices étaient de 550.000 € en 2011, 1.365.000€ en 2012 et 615.214€ en 2013.

L'arrogance et la surdité d'ORPEA augmentent la détermination des travailleurs et de leurs représentants. Voilà pourquoi, ce jeudi, un arrêt de travail sera observé au Clos sur la Fontaine.

